

La Fédération Suisse des Avocats, en collaboration avec l'Ordre des avocats vaudois, a le plaisir de vous inviter au séminaire

En route vers la numérisation

La digitalisation progresse de manière irréversible – et avec l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la communication électronique avec les autorités judiciaires (LPCJ), la communication numérique avec les tribunaux deviendra bientôt obligatoire. Pour les avocates et avocats, cela représente un changement fondamental dans l'exercice quotidien de la profession.

Votre étude est-elle prête pour cette étape ?

Dans cette série de séminaires, vous découvrirez comment utiliser Justitia 4.0 dans la pratique et quelles seront les répercussions concrètes de la LPCJ sur votre activité quotidienne.

Un séminaire

Un séminaire d'une demi-journée aura lieu à l'après-midi du 29.10.2025 à Lausanne (Hotel Alpha-Palmiers, Rue du Petit-Chêne 34, 1003 Lausanne)

Le séminaire dure de 13h30 à 18h00 et se termine par un petit apéritif.

Aperçu du programme

- **Partie 1 : Théorie & démonstration en direct de la plateforme Justitia.Swiss**
 - Présentation des principales questions
 - Démonstration en direct des fonctionnalités essentielles
- **Partie 2 : Ateliers pratiques**
 - Testez la plateforme sur place avec votre propre appareil
 - Assistance directe par des expert·e·s de la FSA et des délégué·e·s du projet Justitia 4.0
- **Partie 3 : Intelligence artificielle**
 - Tirez avantage de l'IA dans votre pratique quotidienne

Intervenants

Les spécialistes suivants vous présenteront les derniers développements en la matière:

- Me Alain Alberini, Walder Wyss AG, Lausanne, représentant des avocats au sein des groupes d'experts Justitia 4.0
- Me Emmeline Bonnard, Penalex Avocats SA, Vevey,
- Me Estelle Chanson, Bourgeois Avocats SA, Lausanne
- Me Liburn Mehmetaj, Walder Wyss AG, Genève
- Représentants du projet Justitia 4.0
- Représentants du programme eJustice.VD

Inscription

Les inscriptions aux séminaires s'effectuent en remplissant le formulaire sous ce [lien](#). Elles sont ouvertes jusqu'au 15.10.2025 ou jusqu'à ce que la capacité maximale soit atteinte.

Au plaisir de vous accueillir à ce séminaire !

Sponsors

Nous remercions chaleureusement les sponsors de ces séminaires



PENSIONSKASSE SCHWEIZERISCHER ANWALTSVERBAND
CAISSE DE PENSION FÉDÉRATION SUISSE DES AVOCATS
CASSA PENSIONI FEDERAZIONE SVIZZERA DEGLI AVVOCATI